



La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne met à votre disposition deux déchèteries situées à Chéroy et Fouchères pour vous permettre d'apporter gratuitement les déchets que vous ne pouvez pas trier ou composter à votre domicile.

Les déchets sont ensuite dirigés vers la meilleure filière d'élimination en fonction de leur type : le recyclage, la valorisation matière ou le stockage dans un centre d'enfouissement.

Horaires d'ouverture :

Horaires été du 1er Avril au 30 Septembre

Horaires Hiver du 1er Octobre au 31 Mars

Horaires de fermeture – Plan Canicule :

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. En cas de canicule, les horaires d'ouverture sont modifiés. La mise en place des horaires canicule s'effectue le lendemain de l'alerte météo France.

La remise en place des heures habituelles se fait le lundi suivant la fin de l'alerte météo France. En cas de fin de canicule en milieu de semaine, les horaires canicule seront maintenus jusqu'au samedi inclus.

Emplacements des déchetteries :

FOUCHERES

Rond-point de l'Aire de Villeroy-Fouchères (face à Renault et Senoble), RD 369, commune de FOUCHERES.

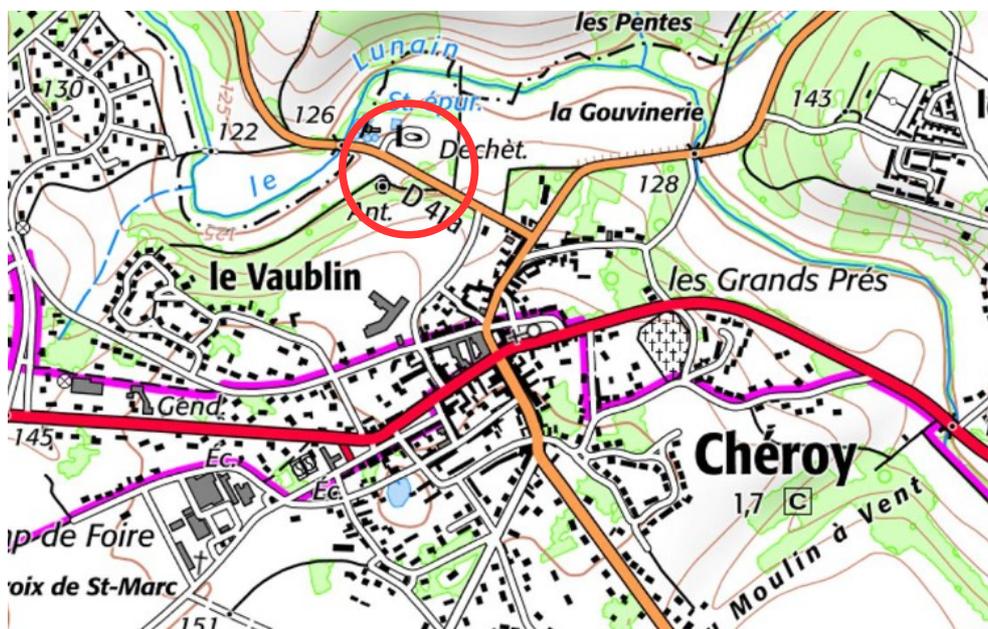
	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	9h – 12h	9h – 12h	14h - 18h	14h - 18h	9h – 12h - 14h - 18h
Hiver	9h – 12h	9h – 12h	14h - 17h	14h - 17h	9h – 12h - 14h - 17h
Canicule	8h30 - 12h				



CHEROY

lieu-dit La Gouvinerie, RD 41, Commune de CHEROY.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Eté	14h – 18h	9h – 12h	14h - 18h	9h - 12h	9h – 12h - 14h - 18h
Hiver	14h – 17h	9h – 12h	14h - 17h	9h - 12h	9h – 12h - 14h - 17h
Canicule	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 – 12h



LES DÉPÔTS :

Les dépôts sont gratuits pour tous les usagers (particuliers, professionnels et collectivités) résidant sur le territoire qui utilisent le service de la communauté de communes dans la limite annuelle :

- de **10 m3** pour les **Déchets Verts** ;
- de **5 m3** pour le **Tout Venant** ;
- de **10m3** pour les **autres déchets Bois non traité, Gravats, ...**(exceptés : le verre, papier, textile, DDM, huiles).
- Les déchets dangereux sont limités à **20 kg /semaine**.

Le dépassement de ces seuils entraîne une facturation au m3 supplémentaire :

Dépôts après dépassement des seuils	Tarif €/m3
Déchets verts (Broyage/compostage	9,00 €
Tout venant	16,60 €
Gravats	7,40 €
DDM(déchets dangereux)	1,5 €/kg
Bois non traité	10,40 €